

reçu le 28/09/04.



SIVOM
DU
TRICASTIN

Bureaux :
Rue de la piscine
26130 Saint Paul Trois Châteaux

Tél : 04 75 96 63 02
Fax : 04 75 96 77 73

E-mail :
intercommunalite@sivomdutricastin.fr

COMMISSION DE PILOTAGE DU
DEBAT PUBLIC
Rue du Lac
26700 PIERRELATTE

Saint Paul Trois Châteaux,
Le 24 Septembre 2004

N/Réf : BA/jt 62/04
Objet : Projet Georges BESSE II

Monsieur le Président,

Le projet de renouvellement de l'usine d'enrichissement par centrifugation du Tricastin, dit **projet Georges BESSE II**, fait aujourd'hui l'objet d'un débat public.

Dans ce cadre, je vous prie de trouver ci-jointe une motion soutenue par les dix Maires du canton de Saint-Paul-Trois-Châteaux en faveur de ce projet.

Souhaitant vivement au nom de mes collègues un aboutissement positif de ce projet pour les prochains mois, je vous prie de croire, Monsieur le Président, à mes sincères salutations.

Le Président
Alain THILL



COMMUNES DU CANTON DE SAINT-PAUL-TROIS-CHATEAUX :

SAINT-PAUL-TROIS-CHATEAUX

BOUCHET

MONTSEGUR-sur-LAUZON

SAINT-RESTITUT

SUZE LA ROUSSE

LA BAUME DE TRANSIT

CLANSAYES

ROCHEGUDE

SOLERIEUX

TULETTE

**Motion en faveur de l'usine d'enrichissement par centrifugation
Georges Besse II**

D'ici quelques mois, le Gouvernement Français se prononcera quant à l'implantation d'une Usine d'enrichissement par centrifugation, dit « Usine Georges BESSE II »

Il convient de réaffirmer de nouveau le soutien des élus locaux en faveur de ce projet.

L'ensemble des Maires du canton de Saint-Paul-Trois-Châteaux :

- *APPORTE SON SOUTIEN TOTAL* au choix du Tricastin pour l'accueil de l'**Usine Georges BESSE II**

- *AFFIRME AVEC FORCE* les atouts incontestables du Tricastin pour recevoir **G.B. II** : une expérience unanimement reconnue avec des compétences humaines très riches en la matière, l'adhésion totale de la population, une position stratégique le long du Rhône au cœur de l'Europe, une réserve foncière existante.

- *Concernant l'écrêtement attendu de la taxe professionnelle* : SOULIGNE que les règles de répartition actuelle de la Taxe professionnelle d'EURODIF sont garantes d'un équilibre et d'une solidarité territoriale, et DEMANDE donc que ce principe soit préservé dans le projet G.B. II.

- *DECIDE DE PORTER CETTE MOTION* à la connaissance de la commission de pilotage du débat public ainsi que des décideurs et de la transmettre aux Services de l'Etat et aux Conseils Généraux de la Drôme, du Vaucluse, et de l'Ardèche, afin de réaffirmer le caractère unanime de ce soutien.

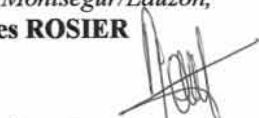
Le Maire de Saint-Paul-Trois-Châteaux,
Claude GERFAUD



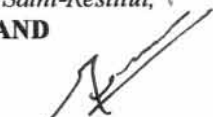
Le Maire de Bouchet,
Max FESCHET



Le Maire de Montségur/Lauzon,
Jean-Jacques ROSIER



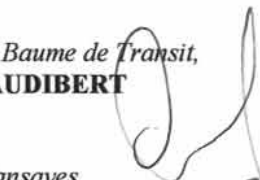
Le Maire de Saint-Restitut,
Yves ARMAND



Le Maire de Suze la Rousse,
Michel RIEU



Le Maire de La Baume de Transit,
Jean-Louis GAUDIBERT



Le Maire de Clansayes,
Maryannick GARIN



Le Maire de Rochegude,
Didier BESNIER



Le Maire de Solérieux,
Alain THILL



Le Maire de Tulette,
Serge VOLLE

